

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE EN EUROPE

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ne cesse de répéter dans ses discours l'importance de la participation française à l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. De quoi s'agit-il ? Le magazine *L'Usine nouvelle* l'a parfaitement compris et reprend de la ministre cette profession de foi : « *C'est un des leitmotivs que je veux marteler auprès des chercheurs : soyez Européens*¹. Objectif, mettre l'ESR au service des entreprises et des intérêts économiques de court terme.

Ayant fait le choix d'un libre échange quasi intégral et donc d'une mondialisation caractérisée par une hyper concurrence économique, les gouvernements entendent soumettre toujours davantage l'enseignement supérieur et la recherche aux objectifs de l'économie de la connaissance. La profondeur de la crise globale, les exigences sociales imposent de faire d'autres choix. C'est maintenant urgent. Les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche devront exiger un débat européen sur l'enseignement supérieur et la recherche, et au-delà sur la mondialisation et l'orientation de l'Union européenne.

Situation actuelle

Processus de Bologne

L'Espace européen de l'enseignement supérieur résulte du processus de Bologne, une initiative interministérielle lancée en 1999 ; il compte aujourd'hui 47 États membres. S'y ajoutent huit membres consultatifs, à savoir le Conseil de l'Europe, le Centre Européen Pour l'Enseignement Supérieur (CEPES) de l'UNESCO, l'Association des universités européennes (EUA) à laquelle appartient la Conférence des Présidents d'Université (CPU), l'association européenne des institutions d'enseignement supérieur professionnel (EURASHE), le syndicat des étudiants européens (ESU), le patronat européen, BUSINESS EUROPE, l'Internationale de l'Éducation (IE) qui représente les personnels depuis 2005, et l'association européenne pour l'Assurance Qualité dans l'Enseignement supérieur (ENQA) qui est financée par la Commission européenne et qui compte l'AERES parmi ses membres français.

Après avoir conformé une part importante des parcours universitaires sur le LMD, sans parvenir à une harmonisation européenne réelle de l'organisation des années universitaires, et mis en place le système de notation (ECTS), deux chantiers restent ouverts : la promotion de la mobilité des étudiants et, dans une moindre mesure, des personnels ; le développement de l'« assurance qualité » qui consiste en des procédures gestionnaires d'évaluation normatives, interne et externe aux établissements, prenant pour objet les pratiques aussi bien administratives que pédagogiques et scientifiques.

Stratégie « Europe 2020 »

¹ Extrait d'une interview publiée le 30 août 2012, dans *L'Usine Nouvelle* n°3296.

Dans le prolongement logique de la stratégie de Lisbonne (2000-2010), a été adopté le programme « Europe 2020 » qui repose sur trois piliers baptisés : « croissance intelligente », « croissance inclusive » et « croissance durable »². L'Enseignement supérieur et la Recherche relèvent du premier volet. Ils en constituent même le pivot, puisque l'économie européenne est pensée comme un « marché de la connaissance ». Son fonctionnement est schématisé par le « triangle de la connaissance » : les chercheurs sont censés produire des savoirs utiles ; les enseignants en assurer la (grande) distribution ; et les entreprises en exploiter le potentiel marchand sous la forme d'innovations brevetables et commercialisables. C'était déjà le cas dans la stratégie de Lisbonne.

Avec Europe 2020, la recherche a disparu des intitulés. Dans les discours et les documents stratégiques, elle a été subsumée sous la catégorie « innovation ». L'initiative phare en la matière n'est plus la construction d'un « Espace européen de la recherche » mais d'une « Union de l'innovation », à travers un plan européen qui vise à « stimuler et accélérer l'innovation en Europe, tout en éliminant les obstacles qui empêchent les idées novatrices d'atteindre le marché ». Quant à l'enseignement, la Commission envisage notamment la création d'un système européen de prêts aux étudiants. Elle projette aussi la mise en place d'un système européen de classement international des universités.

Critiques

Loin de bâtir une « Europe des savoirs et de l'intelligence collective », le processus de Bologne comme la stratégie « Europe 2020 » contribuent à la mise en marché de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les politiques d'enseignement supérieur et de recherche européennes poussent à donner aux entreprises une place majeure dans l'université au détriment de la diversité des missions et de l'indépendance scientifique qui fondent l'université.

Les standards et lignes directrices qui cadrent depuis l'année 2005 la démarche d'Assurance qualité du processus de Bologne promeuvent la mise en place d'une surveillance et d'un pilotage bureaucratiques des personnels et des équipes de travail, au service d'une idéologie. Ils sont incompatibles avec les libertés académiques, et avec un enseignement et une recherche reposant sur le sens des responsabilités individuelles et collectives des personnels. Ces standards et lignes directrices pris dans leur ensemble participent à la mise en place d'un contrôle de la société.

Les programmes mobilité étudiante ne concernent que peu d'étudiants. La mise en place du LMD s'est accompagnée d'une perte de cadrage national des diplômes, d'une moindre lisibilité de la carte nationale des diplômes et d'une tendance à la concurrence entre formations, au détriment de la qualité du service public et de la mobilité des étudiants, notamment de ceux qui ne sont pas issus d'une classe socioculturelle favorisée.

²Voir <http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm>.

Le projet de classement européen des universités s'inscrit dans une vision concurrentielle, marchande et normalisatrice incompatible avec l'accomplissement des missions de l'enseignement et de la recherche publique.

Dans la plupart des pays européens, les droits d'inscription dans l'enseignement supérieur augmentent. Dans certains cas, notamment pour les non nationaux, le financement des études est totalement à la charge des étudiants. Cela occasionne des injustices sociales, que les prêts octroyés aux étudiants n'effacent pas, et change la nature de l'enseignement et du savoir réduits à un investissement économique.

Au lieu de rendre compte de ses activités européennes, le gouvernement français invoque « l'Europe » soit comme une contrainte à laquelle on ne peut que se plier, soit comme une nécessité à laquelle on ne peut pas échapper. Or il s'agit bien d'un projet politique auquel les ministres successifs ont pris une part active et décisive.

Propositions

Les propositions que le SNESUP pose au plan national (voir notamment l'ensemble des fiches rédigées pour les assises) sont pour la plupart des revendications qui concernent l'ensemble des pays européens. Pour nous, l'Europe doit avoir une ambition en termes de conditions de travail et d'étude, de qualité des activités de recherche et d'enseignement, de développement et de démocratisations des connaissances et d'utilité sociale. Elle doit pour cela garantir un cadre et les moyens nécessaires au service public d'ESR. En particulier, les problèmes que rencontre aujourd'hui l'humanité appellent des investissements massifs et des coopérations à l'échelle européenne (mais aussi internationale) qui se heurtent aux politiques d'austérité et à la mise en place d'une Europe de la recherche et de l'enseignement supérieur où dominent la mise en concurrence, les projets à court terme et les intérêts des entreprises.

Dans le cadre d'un collectif baptisé « Printemps 2010 », regroupant des syndicats et associations européens, le SNESUP a co-organisé un sommet alternatif et participatif contre la mise en marché des activités éducatives et scientifiques, contre la mise en compétition généralisée des personnels, des étudiants et des territoires, pour un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, démocratique et émancipateur. Ce « contre-sommet » a débouché sur l'agenda suivant :

Notre agenda Europe 2020

« Vers une Europe du savoir libre et gratuit »

Communiqué du collectif Printemps 2010

émis à l'issue du sommet alternatif et participatif

qui s'est tenu le 25 mars 2010 au Parlement européen (Bruxelles)

Le sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne marque, ces 25 et 26 mars 2010, le dixième anniversaire de la stratégie de Lisbonne qui encadre les politiques actuellement menées par les États membres afin de « moderniser » les systèmes nationaux de recherche et d'éducation à tous les niveaux (primaire, secondaire, supérieur et formation continue).

Dans la stratégie de Lisbonne, l'ambition affichée d'une « société de la connaissance » est réduite à un simple marché capitaliste du savoir dont l'influence nocive est visible partout. Le système de recherche publique est partout en cours de démantèlement et l'étau de sa marchandisation se

resserre. Les frais d'inscription (aux études) augmentent. Les conditions d'étude et de travail deviennent chaque jour plus précaires. Les citoyens sont exclus des décisions techniques et scientifiques qui affectent pourtant leur existence. Loin d'être tenue, la promesse de 3 % du P.I.B. alloués à la recherche aboutit dans les faits à des réductions budgétaires drastiques.

À l'occasion de notre sommet alternatif tenu ce jour, près de 100 personnes (la plupart représentant diverses organisations européennes telles que syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur, organisations d'étudiants, O.N.G et partis politiques) provenant de 13 États membres de l'UE, se sont rassemblées afin de promouvoir un autre projet européen dans les secteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, en rupture avec la politique européenne orientée vers le marché.

Nous croyons qu'une plus grande place doit être accordée au savoir, mais avec l'objectif de promouvoir l'Éducation et la Recherche comme biens publics assurant à toutes et tous l'accès au savoir, en permettant aux citoyens d'exprimer une analyse critique rationnelle des choix scientifiques et techniques qui leur sont proposés et façonnent notre vie quotidienne.

Gardant à l'esprit les défis environnementaux et sociétaux auxquels notre planète et ses habitants sont confrontés, l'éducation (y compris l'enseignement supérieur et la formation des adultes) doit renforcer la capacité des citoyens à analyser notre société et à participer activement à son développement.

Dans ce but, nous revendiquons notamment la gratuité de l'éducation pour toutes et tous ; de meilleures conditions d'études ; l'affranchissement de la recherche publique des intérêts marchands ; une meilleure prise en compte des besoins sociaux ; le respect de la diversité dans le champ scientifique, l'éducation et les modes d'organisation ; la mobilité des étudiants et des chercheurs comme droit et non comme une contrainte supplémentaire ; la gratuité du savoir en tant que bien public ; la stabilité professionnelle ainsi que la liberté académique et une direction véritablement démocratique des institutions régissant l'enseignement supérieur et la recherche.

Plus largement, et à l'opposé de ce que l'U.E. propose encore et toujours avec sa « nouvelle » vision de *l'Europe en 2020*, nous devons libérer notre société de l'emprise de la compétition globalisée et généralisée, ainsi que des marchés financiers, et promouvoir une nouvelle organisation des échanges internationaux dans les domaines économique, culturel, scientifiques, etc., fondée sur les valeurs de solidarité et de respect mutuel.